



ADRESSE DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE FÉDÉRALE RÉUNIE LE 09 ET 10 JANVIER 2025,

La CEF appelle les syndiqué-e-s et les syndicats
à la mobilisation générale pour gagner la satisfaction
de nos revendications !

DES BRAS, DES LITS, POUR ARRÊTER LES MORTS ÉVITABLES ! DE L'ARGENT POUR LES SALAIRES, PAS POUR LES ACTIONNAIRES.

Aujourd'hui dans notre pays la prise en charge de la population repose essentiellement sur le dévouement et l'investissement des personnels. Alors que notre système de santé figurait parmi les meilleurs du monde, nous sommes désormais contraints de plus en plus souvent à faire le tri des patient-e-s faute de place. Les fermetures de lits orchestrées par le gouvernement (21 000 depuis 2017, DREES) en sont la principale cause.

Des milliers de personnes ou de malades subissent des pertes de chance préjudiciables pour leur santé, faute de soins adéquats et d'une prise en charge suffisante. On peut mourir sur des brancards dans nos services d'urgences, nous ne pouvons accepter cette situation indigne et insupportable. De nombreux hôpitaux déclenchent en ce moment-même des plans blancs pour faire face à une épidémie de grippe ! Il est temps de stopper cette dynamique sinistre avant que le mal ne soit irréversible, car l'urgence est réelle !

Dans ce contexte, le futur Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2025 prévoit d'aggraver la situation dans le cadre des 50 milliards d'économies voulus par le ministre de l'Économie.

À l'inverse, Il faut un plan d'envergure et pérenne pour l'hôpital public et plus largement pour tous les secteurs de la santé, du social et du médico-social, qui commence par l'arrêt des fermetures de lits et de services, l'embauche de personnel et l'augmentation des salaires. Dans un premier temps, il est urgent de reprendre le déficit de plus de 2 milliards en 2024 qui asphyxie l'hôpital public.

La pénurie de personnel médical générée par le numerus clausus peut être enrayerée en planifiant et en finançant dès maintenant l'augmentation massive de l'offre de formation de médecins, de sages femmes, etc. mais aussi de personnel paramédical, d'infirmières, d'aides-soignantes, etc. pour mettre fin aux cadences infernales de travail et aux glissements de tâches qu'ils subissent.

La même question se pose pour les personnels techniques et administratifs indispensables aux bons fonctionnements de nos établissements.

Des millions de travailleurs.se.s, de jeunes, de retraités.es, de privés.es d'emploi, sont mobilisés sur leurs revendications dans plusieurs secteurs d'activité, l'hôpital, le social, le médico-social, l'industrie, le commerce, les cheminots, etc.

De puissants mouvements de grève sont déclenchés dans les entreprises privées comme dans les services publics, notamment dans les secteurs de la santé et de l'action sociale. La lutte contre les licenciements dans l'industrie devient d'une brûlante actualité.

Beaucoup de salarié-e-s, d'agent.e.s dans les entreprises, les établissements et les services, ont engagé des grèves reconductibles qui se poursuivent et s'étendent avec une détermination sans faille, et ce, malgré des sacrifices financiers conséquents, face à la perte de leurs emplois, face à la dégradation des conditions de travail, tout est de nature à se mobiliser y compris dans les services publics.

Face à un gouvernement qui affiche vouloir poursuivre dans la voie de la liquidation de nos conquies sociaux que sont les retraites, l'Assurance maladie, les services publics, les garanties conventionnelles, etc. La CGT appelle solennellement l'ensemble du monde du travail à élargir ce mouvement social et à faire grossir les grèves et discuter de leur reconduction ainsi qu'à s'inscrire dans toutes les actions et mobilisations syndicales organisées dans toutes les localités du pays.

Nous portons l'exigence de :

- L'abrogation de la réforme des retraites de 2023,
- L'abandon des jours de carence et du taux de remplacement à 90 % du traitement,
- L'augmentation des salaires, des points conventionnels et du point d'indice,
- L'augmentation des pensions,
- L'arrêt des fermetures de lits et de services.

La CEF appelle à aller soutenir partout les grévistes en lutte reconductible sur les piquets de grève, devant leur entreprise ou service. Elle alerte sur les tensions et les risques d'atteinte aux libertés syndicales et à la criminalisation de l'action syndicale orchestrées par un gouvernement en grave difficulté et utilisant l'intimidation, le recours aux réquisitions ou aux interpellations par les forces de l'ordre.

Pour résister et répondre avec réactivité et efficacité, la Commission Exécutive Fédérale appelle les syndicats à coordonner leurs actions dans les UL et les UD, véritables lieux de coordination des luttes et de ce mouvement social en cours. Organisons partout des Assemblées générales de syndicats pour discuter de la situation dans nos établissements et poser la question de la grève !

Le gouvernement est fragilisé. L'heure est à amplifier la contestation pour gagner sur nos légitimes revendications.

**Le médico-social, le privé, l'aide sociale à l'enfance, et les centres d'accueil,
pour les demandeurs d'asile.**